

AVIS

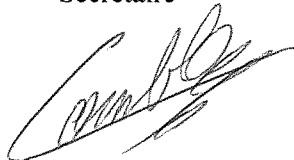
Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le 25 novembre 2021 à 18h00** à la salle communale de Roucourt situé à 7601 Roucourt, rue Julien Bouchain, 3 (anciennement la Justice de Paix). L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 16 novembre 2021 :

1. Approbation du procès-verbal des séances du 30 juin 2021 et du 28 octobre 2021
2. Arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 26 octobre 2021 décidant de ne pas approuver les comptes annuels de l'exercice budgétaire 2020 de la Zone de police – Introduction du recours visé à l'article 79 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux - Décision
3. Arrêt de crédits provisoires - Décision
4. Mob 2021/05 – Déclaration de vacance d'emploi d'un poste d'un INP au service Proximité - Décision
5. Mob 2021/05 – Déclaration de vacance d'un emploi CALOG Niveau C au service Logistique - Décision

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
Ph. DURIEUX,
Sur délégation,
G. COMBLEZ,
Secrétaire



Le Président,
V. PALERMO

